Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Festival d'Avignon : «Il doit avoir lieu !», Souad Zitouni, députée de Vaucluse



festival-avignon.com

Souad Zitouni, députée de Vaucluse propose aux acteurs de la culture de réinventer le plus grand théâtre du monde en temps de crise sanitaire. Seule solution pour qu'il ait lieu cet été, et il y a urgence.

Tout le monde à fond

Et elle n'est pas la seule à s'engager dans cette voie, car aux manettes, dans la continuité des Etats généraux des festivals, Roselyne Bachelot ministre de la Culture, Bertrand Gaume préfet de Vaucluse, acteurs de la politique et de toute la sphère culturelle s'interrogent sur les nouvelles formes que pourraient revêtir le festival d'Avignon ainsi que le Off. A moins de 5 mois du festival d'Avignon -qui devrait avoir lieu du 5 au 25 juillet 2021, avec une programmation dévoilée le 24 mars prochain- et celui du off qui devrait se tenir du 7 au 31 juillet, il y a urgence.

En mode créatif

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Aération, désinfection des salles, gestion de la billetterie et des jauges pour éviter les files d'attente, modalités de circulation en centre-ville, toutes les idées sont bonnes à prendre pourvu que les avancées soient opérationnelles.

Urgence
Et il y a urgence car le festival c'est déjà demain. «C'est l'un des poumons culturel et économique du Vaucluse, souligne Souad Zitouni, députée de la 1re circonscription de Vaucluse. Il offre une visibilité nationale et internationale à notre territoire. Nous devons tout mettre en œuvre pour le réinventer si les conditions sanitaires ne permettaient pas un déroulé classique. C'est pourquoi je suis en relation permanente avec l'ensemble des acteurs concernés, pour trouver des solutions opérationnelles le plus rapidement possible.»

Vite, échangeons !
«J'en appelle à l'ensemble des acteurs du monde culturel, que je sais en souffrance, à me contacter, pour qu'ensemble, nous trouvions des solutions pour pallier la crise qui les frappe si durement. Les musées, les guides conférenciers, les associations culturelles, les intermittents, personne ne doit rester au bord de la route.»

Le contexte
Cet appel fait suite à la visioconférence d'une table-ronde rassemblant les acteurs culturels, politiques et institutionnels concourant à l'organisation du Festival d'Avignon 2021 organisée par le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume, qui s'est tenue début février.

Contact
Permanence parlementaire de Souad Zitouni. 66, rue Guillaume Puy 84 000 Avignon. Prendre rendez-vous au préalable sur : souad.zitouni@assemblee-nationale.fr Possibilité de visioconférence.

Des vœux numériques pour le préfet de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Crise sanitaire oblige, le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume vient de publier une vidéo dans laquelle il présente ses vœux pour la nouvelle année.

Durant près de 8 minutes le préfet revient sur l'impact de la pandémie dans le département, félicitant notamment les soignants, les professionnels de santé libéraux, les entreprises et les associations qui ont su faire preuve « d'une réelle capacité d'adaptation face à une crise qui a démontré la volonté des vauclusiennes et des vauclusiens à rester unis et soudés. »

Enumérant les dispositifs mis en œuvre depuis le début de la crise sanitaire parmi lesquels le fonds de solidarité « avec près de 130 M€ d'ores et déjà versés en Vaucluse », le préfet a insisté sur l'importance du soutien à l'investissement public local : « En 2020 ce sont plus de 21 M€ de soutien pour le département de Vaucluse. » Puis de conclure : « 2021 devra être l'année de la préparation du rebond avec la mise en œuvre du plan de relance [...] et surtout, que la pandémie nous laisse enfin retrouver le monde la culture. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

La CCI de Vaucluse propose une ouverture dérogatoire des restaurants



Malgré le Covid-19, la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de proposer la mise en place d'une ouverture dérogatoire des restaurants. Ce dispositif vise à permettre aux restaurateurs vauclusiens d'accueillir dans leur établissement les salariés itinérants d'entreprises pour la restauration du midi.

« Cette proposition, qui bénéficie du soutien du Préfet de Vaucluse, est en cours d'évaluation par ses services », assure la CCI 84.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Pour bénéficier de cette ouverture dérogatoire, les restaurants doivent impérativement signer une convention avec la CCI de Vaucluse, précisant les modalités de mise en œuvre du dispositif autorisant les salariés à accéder à une activité de restauration dans le cadre dérogatoire prévu par l'article 40 du décret n°2020-1310 du 29 octobre modifié.

Les entreprises souhaitant voir leurs salariés accéder au dispositif de 'restauration collective' doivent quant à elles obligatoirement, signer un contrat de prestation de restauration collective avec le ou les restaurants choisis. Cet accueil devra se faire dans le respect des règles de distanciation en vigueur.

Les restaurateurs et les entreprises qui souhaitent faire bénéficier leurs salariés itinérants de ce dispositif sont invités à se faire connaître auprès de la CCI de Vaucluse en s'enregistrant sur le site de la CCI 84.

Pour tout renseignement : celluleappui@vaucluse.cci.fr – 04 90 14 10 32

Une nouvelle sous-préfète pour la Politique de ville en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Marie-Charlotte Euvrard est la nouvelle sous-préfète chargée de mission Politique de ville en Vaucluse. Auparavant directrice de cabinet du général commandant le Service militaire volontaire au ministère des Armées depuis juillet 2019, cette dernière a succédé à Elisa Basso nommée directrice de cabinet du préfet de l'Hérault.

Commandante de l'armée de terre, Marie-Charlotte Euvrard a avant dirigé une compagnie à l'Ecole polytechnique de juillet 2016 à juillet 2019.

Elle est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr obtenu avec le grade de Master.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

La situation s'aggrave, le Vaucluse placé en « état d'alerte renforcée » depuis samedi minuit



« Le taux de positivité des tests a augmenté de + 4,2% (12,3%), le Vaucluse a le 2ème taux le plus élevé de P.A.C.A (Provence Alpes Côte d'Azur), on dénombre 6 morts supplémentaires en une semaine, ce qui porte le nombre de victimes du Coronavirus à 81 depuis le début de l'épidémie, dont la moitié depuis la rentrée » précise le dernier communiqué de la Préfecture.

Nouveau tour de vis pour renforcer les règles :

– port du masque obligatoire de 6h à 2h du matin pour toute personne âgée de plus de 11h dans les marchés, brocantes, vide-greniers, dans un rayon de 30m autour des crèches, écoles, lycées, facultés, dans les commerces et zones d'attente (bus, gares, aéroports).

– interdiction de tout rassemblement de plus de 6 personnes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

– interdiction de toute réunion où le port du masque ne peut être assuré en continu (salles polyvalentes, de sports, de spectacles, chapiteau)

– dans les « E.P.R. (Etablissements Recevant du Public), protocole sanitaire strict : 4m2 par personne, buvettes et points de restauration rapide fermés, dans les restaurants, pas plus de 6 par table, planchas, snacking interdits.

« Il est collectivement possible d'inverser la courbe de circulation du virus à condition de respecter scurpulsuement les mesures barrières », martèle la Préfecture : « lavage des mains réguliers et aération régulière des locaux 10 à 15 minutes 2 fois par jour au minimum » conclut le communiqué.

Contact : www.vaucluse.gouv.fr

Covid : Fin d'isolement pour le préfet de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Après avoir été déclaré ‘cas contact’ suite à un dîner officiel en compagnie de la ministre de la culture, Roselyne Bachelot, lors de sa venue à Avignon à l’occasion Etats généraux des festivals, le préfet de Vaucluse a pu sortir ce week-end de sa période d’isolement.

Auparavant, durant une semaine, Bertrand Gaume a donc dû télé-travailler depuis la résidence préfectorale située dans l’intra-muros de la cité des papes. Au final, son dernier test PCR au Covid-19 s’étant révélé négatif, comme d’ailleurs celui de la ministre de la culture, il a pu reprendre ses activités normalement. Pour rappel, sont considérés comme cas contact toute personne ayant été en contact, sans masque, pendant une période supérieure à 15 minutes avec une personne diagnostiquée ‘Covid positif’.

Covid-19 : le préfet de Vaucluse déclaré ‘cas

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

contact’ et placé à l’isolement



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, ainsi que Roselyne Bachelot, ministre de la culture, viennent d’être placés à l’isolement après avoir été déclarés ‘cas contacts’. Ils avaient participé à un dîner vendredi 2 octobre, à la suite duquel une personne a été diagnostiquée positive ce dimanche.

Sont considérés comme cas contact toute personne ayant été en contact, sans masque, pendant une période supérieure à 15 minutes avec une personne diagnostiquée ‘Covid positif’. Comme le stipule la règle sanitaire, le préfet de Vaucluse effectuera un test PCR 7 jours après avoir été en contact avec cette personne diagnostiquée ‘Covid Positif’ et devra observer d’ici là une période d’isolement en télétravail, tout comme la ministre de la Culture. Pour rappel, Roselyne Bachelot est venue dans la cité des papes vendredi et samedi dernier à l’occasion des premiers états généraux des festivals.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Gard/Vaucluse : reprise progressive des activités nautiques sur le Rhône



Les préfets de Vaucluse et du Gard viennent de prendre un arrêté conjoint autorisant la navigation sur le Rhône. Cette décision permet à nouveau la navigation sur le fleuve pour les bateaux à passagers de type touristique, sans restauration ni couchage.

Ces activités doivent s'effectuer dans le respect des mesures de distanciation physique et de protection des passagers dont les transporteurs fluviaux de passagers doivent se porter garant. Dans le même temps, les deux préfets ont aussi autorisé les activités nautiques et la navigation des bateaux et engins de plaisance, qu'il s'agisse de bateaux de propriétaires privés ou de location, ainsi que de pêche.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

L’ensemble de ces activités nautiques et de plaisance doit s’effectuer dans le respect des articles 1er et 7 du 11 mai 2020. A savoir : limite de 10 personnes à bords, pilote et équipage compris, dans le respect des règles applicables au déplacement des personnes.